

## Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale mixte du 26 mai 2020

Dans le contexte actuel lié à l'épidémie de COVID-19, le Conseil d'administration d'HEXAOM a décidé de tenir l'Assemblée Générale Mixte **du jeudi 26 mai 2020, à 10h30, à huis-clos**, c'est-à-dire sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'assister à l'Assemblée générale soient présents physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle, conformément à l'article 4 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020.

En conséquence, il ne sera pas possible de demander une carte d'admission. La société invite les actionnaires à privilégier le vote par correspondance ou le pouvoir donné au président en étant attentifs aux délais de poste pour tout envoi par courrier postal.

Le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration ainsi que les documents qui doivent l'accompagner sont disponibles sur le site internet :

[www.hexaom.fr/investisseurs/assemblee-generale](http://www.hexaom.fr/investisseurs/assemblee-generale).

Un avis de réunion préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO n°48 du 20 avril 2020.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables, sur le site internet ([www.hexaom.fr](http://www.hexaom.fr)) :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée.

Les actionnaires sont invités lorsque cela est possible, à privilégier les moyens de communication électroniques via l'adresse [finances@hexaom.fr](mailto:finances@hexaom.fr) et à consulter régulièrement le site internet de la société à l'adresse [www.hexaom.fr/investisseurs/assemblee-generale](http://www.hexaom.fr/investisseurs/assemblee-generale).

**Prochain communiqué :** Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2020, le 6 mai 2020 après bourse.

### À PROPOS DU GROUPE

Depuis 1919, cinq générations d'une même famille se sont succédé à la direction d'HEXAOM, un Groupe qui anime et fédère un écosystème de 46 marques et filiales aux expertises complémentaires. Une histoire entrepreneuriale et familiale unique marquée par sa stabilité dans un secteur d'activité caractérisé par sa complexité.

Le Groupe, leader sur les marchés de la construction de maisons, de la rénovation et de l'accession en France, compte à ce jour plus de 10 000 clients par an, plus de 100 000 maisons construites, plus de 75 000 rénovations, plus de 2 100 collaborateurs et un chiffre d'affaires de 841,8 millions d'Euros en 2019.

Le titre HEXAOM est éligible au PEA-PME.

HEXAOM est cotée sur Euronext Paris - Compartiment B.

Code ISIN : FR 0004159473 - Indices : CAC® Small, CAC® Mid & Small, CAC® All-Tradable, CAC® All-Share

## CONTACTS

### HEXAOM

Patrick Vandromme  
Président Directeur Général  
Tél 02 33 80 66 61  
E-mail [pvandromme@hexaom.fr](mailto:pvandromme@hexaom.fr)

### EDIFICE Communication

Nathalie Boumendil  
Relations Analystes/Investisseurs/Presse  
Tél 06 85 82 41 95  
E-mail [nathalie@edifice-communication.com](mailto:nathalie@edifice-communication.com)

Jean-Christophe Godet  
Directeur Administratif et Financier  
Tél 02 33 80 66 61  
E-mail [finances@hexaom.fr](mailto:finances@hexaom.fr)

[hexaom.fr](http://hexaom.fr)

